Instructions aux auteurs

La Revue Médecine Tropicale publie des éditoriaux, des articles originaux, des communications, des revues générales, des lettres à la rédaction, des témoignages d'activité sur le terrain tropical ou des rapports de missions effectuées Outre-mer.

CONDITIONS GENERALES DE PUBLICATION

Les articles n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs. Les manuscrits des articles originaux ne doivent avoir fait l'objet d'aucune publication antérieure ni être en cours de publication dans une autre revue. Les textes, de bonne qualité, doivent être saisis en double interligne, de police de caractère 12 minimum (pour pouvoir être scannés), 25 lignes par page maximum, et être adressés ainsi que les photos, figures et tableaux en triple exemplaires à la Rédaction de la Revue. Il est souhaitable que les textes définitivement corrigés soient adressés sur disquette (double face-haute densité) format 3" 1/2 en utilisant de préférence le traitement de texte Word ou bien par adresse électronique : <imtssa.com@wanadoo.fr>. Les auteurs doivent d'emblée préciser dans quelle rubrique ils soumettent leur travail. Tous les articles sont adressés pour avis de façon anonyme à deux lecteurs. Des modifications minimes (orthographe, style, mise en page) sur un texte définitivement accepté pourront être effectuées par un collaborateur de la Rédaction. La Revue attribue gratuitement 10 tirés-à-part au premier auteur de chaque article.

PRESENTATION DES TEXTES

La première page du manuscrit doit, quelle que soit la rubrique proposée, comporter : le titre de l'article (moins de 12 mots), les initiales des prénoms et les noms des auteurs, la dénomination et l'adresse complète de l'institution dans laquelle le travail a été effectué, les titres et affiliations hospitalo-universitaires de chaque auteur, l'adresse complète avec numéro de téléphone et de Fax où doit être envoyée la correspondance.

Les *éditoriaux* sont généralement sollicités par la Rédaction ; les manuscrits n'excèdent pas 4 pages (références non comprises mais limitées à 10).

Les *articles originaux* ne doivent pas dépasser 12 pages (références non comprises) ; ils nécessitent une introduction précisant clairement le but de l'étude, un chapitre matériel et méthodes suivi des résultats, une discussion.

Les *communications* incluant des faits cliniques ou épidémiologiques, des notes de thérapeutique ou de technique chirurgicale ne doivent pas dépasser 6 pages (références non comprises mais limitées à 15).

Les *revues générales* peuvent être sollicitées par la Rédaction ; le manuscrit ne doit pas dépasser 16 pages ; les références peuvent être exhaustives.

Les *lettres* et *correspondance* à la Rédaction sont encouragées ; la longueur du manuscrit est limitée à 40 lignes, le nombre de références à 5.

La rubrique *sur place* est destinée à publier des articles relatant en milieu tropical, une expérience personnelle, des témoignages d'activité ou des rapports de missions ; l'originalité du travail sera largement prise en compte. Les manuscrits sont limités à 12 pages, références comprises mais non indispensables.

Dans tous les cas, les abréviations doivent être évitées autant que possible ; elles doivent être indiquées à leur premier emploi, après l'expression ou le mot qu'elles abrègent.

LE RESUME

Les *articles originaux*, les *communications*, les *revues générales* et les articles proposés pour la rubrique *sur place* doivent s'accompagner d'un résumé en français suivis de 3 à 4 mots-clés. Adressé en 3 exemplaires, le résumé doit figurer sur une page à part du reste du manuscrit. D'une longueur maximale de 250 mots, il ne doit comporter ni abréviations, ni références. Pour les *articles originaux*, il doit préciser les objectifs, la méthodologie, les résultats et les conclusions. Un résumé en anglais est à fournir. A défaut, l'auteur devra accepter celui de la Rédaction.

LES REFERENCES

Les références seront numérotées selon l'ordre de leur appel dans le texte. Elles doivent indiquer les noms de tous les auteurs. Seuls les articles déjà publiés ou qui sont sous presse peuvent être mentionnés. Les abréviations des titres de journaux doivent être celles qui sont trouvées dans l'Index Médicus, par exemple :

• pour un journal : COMOE K. C., SESS D., GUELAIN J. - Etude de la tension artérielle en milieu urbain Ivoirien. *Med. Trop.* 1993 ; **53** : 173-179.

• pour une contribution à un livre : DUPONT A., BOUCHEZ P., LE BRAS M. - Rein et drépanocytose. - In «BEGUE P. - La maladie drépanocytaire». SANDOZ ed., Rueil Malmaison, 1984, pp 203-207.

• pour un livre : CHATELAIN C. - La bilharziose urogénitale. Masson ed., Paris, 1978, 100 p.

L'ICONOGRAPHIE ET L'INFOGRAPHIE

Le nombre de tableaux doit être limité au strict nécessaire. Les originaux des photographies et des diapositives doivent nous être adressés, annotés correctement au verso (numéro de figure + légende + orientation). Toute l'infographie doit être accompagnée des données chiffrées à part, permettant la reconstitution des histogrammes et graphiques, selon les normes adoptées par la Revue. Chacun d'entre eux constitue une unité qui doit être compréhensible en soi, sans référence au texte, grâce à une légende suffisante. Ils doivent être appelés dans le texte.

La fourniture de documents de toute nature (texte, images, infographie), implique l'autorisation de publication et de reproduction uniquement par la Revue, sauf convention particulière préalable entre l'auteur et éditeur.